



DECALAGE HORAIRE / SARL ATLANTIQUE LOIRE TOURISME

IM044100029

35 Rue Gambetta

TEL : 02 40 50 72 40

44000 NANTES

FAX : 02 40 50 01 30

CONTACT :

E-mail :

CONTACT :

E-mail :

Lucie

lucie@decalage-horaire.fr

Thomas

thomas@decalage-horaire.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DU GROUPE

UTL LA ROCHELLE

DESTINATION

La Côte d'Azur des Peintres

NOM DU T.O. :

DÉCALAGE HORAIRE

Départ de LA ROCHELLE en BUS

AÉROPORT DE DÉPART

LA ROCHELLE

AÉROPORT D'ARRIVÉE :

CÔTE D'AZUR

DATE ALLER

1er avril 2024

DATE RETOUR

9 avril 2024

Séjour

Circuit culturel

Circuit

Croisière

X	

Logt seul

Logt et PDJ

Déjeuners*

Diners*

* selon le programme

7	
2	

Compagnie

Vol spécial

Fer

Mer

EASYJET

Type de chambre :

DOUBLE /TWIN

Tarif Base 40 participants inscrits minimum

FOURNITURE	Prix unitaire	Nombre	Montant
Circuit culturel Côte d'Azur des Peintres <i>Selon proposition programme du 23/06/2023 taxes aéroport incluses (55€ à ce jour)</i> La pension selon le programme : Déjeuners des jours 2 à 8 Diner des jours 1 et 8			
Base chambre double (avec un grand lit)	1 850,00 €		
Base chambre twin (avec deux lits séparés)	1 850,00 €		
Préciser ci-dessous le la personne avec laquelle vous souhaitez partager votre chambre			
Chambre PARTAGÉE avec :			
Supplément chambre individuelle	280,00 €		
Supplément pension complète	154,00 €		
Option : ASSURANCE MULTIRISQUES PRIVILÈGE*	65,00 €		

* Merci d'indiquer votre choix pour la souscription d'assurance : OUI / NON Prix total du dossier :

Les horaires de vols EASYJET (*Horaires sous réserve de modification par la compagnie aérienne - à reconfirmer pour 2024)

1er Avril 2024

NANTES /

13h30 - 15h

9 avril 2024

NICE / LA ROCHELLE

10H30 - 12H00

NOM DES PARTICIPANTS

(Nom et prénom exacts figurant sur le passeport)

1

2

ADRESSE :

C.P ET VILLE :

TELEPHONE

FORMALITÉS pour les ressortissants français :

Passeport ou carte d'identité en cours de validité

Merci de nous transmettre la copie de votre pièce d'identité plus de 60 jours avant départ.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Acompte : la confirmation définitive interviendra seulement

à réception d'un acompte de 40% du montant total du voyage, soit : **740 € par participant**

Ajouter l'assurance **65 €** pour les personnes l'ayant souscrite

Solde : 45 jours avant le départ sur présentation de notre facture définitive

Les règlements sont à effectuer par carte bancaire ou par chèque à l'ordre de DÉCALAGE HORAIRE.

Les signataires certifient avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de ventes et d'annulation de la société

[DÉCALAGE HORAIRE](#)

(voir ci-joint) et déclarent les accepter.

Fait à

, le

Signature (Lu et approuvé)

EXEMPLAIRE A RENVOYER A L'AGENCE / EXEMPLAIRE CLIENT